

L'Observatoire des engagements

Conclu en 2016 avec les Clermontois, le « Pacte de développement et de solidarité » de la Municipalité est soumis depuis début 2018 à une évaluation de la part de l'Observatoire des engagements (ODE) qui veille à son application.

Après le Pacte de solidarité et de développement passé avec les Clermontois, la Municipalité a mis en place un Observatoire des engagements.

Assurer une totale transparence sur l'utilisation de l'argent public, notamment des impôts des Clermontois, tel est l'objectif de cet Observatoire des engagements créé par la Ville de Clermont-Ferrand fin 2017.

Cette instance totalement indépendante a été lancée en décembre 2017. Elle est composée de 15 citoyens clermontois (8 femmes et 7 hommes). Un siège y est également réservé à chaque groupe politique représenté au Conseil municipal.

L'Observatoire se réunit plusieurs fois par an pour prendre connaissance des grandes décisions municipales et de la gestion des finances par la Ville. Il a publié en décembre 2018 un rapport annuel sur l'avancement des mesures issues des 10 engagements du « Pacte de solidarité et de développement », devant le Conseil municipal consacré au vote du budget. Tous les élus clermontois ont ainsi pu prendre connaissance et débattre des travaux et premières conclusions de l'Observatoire.

Ses membres sont également habilités à demander des précisions à l'équipe municipale sur les projets en cours contenus dans le Pacte de solidarité et développement et sur leur financement.

En 2019, les membres de l'Observatoire des engagements vont suivre l'avancement des dernières mesures et rendre leur rapport final.



Les 10 engagements du Pacte de solidarité et développement :

- Une gestion rigoureuse des dépenses publiques
- Le maintien des subventions aux associations
- Aucune autre augmentation des taux d'imposition durant toute la durée du mandat
- Des tarifs d'accès aux services revisités pour être plus justes
- Un plan d'action de plusieurs années pour préserver la tranquillité publique et prévenir la délinquance
- La création d'un Observatoire indépendant
- La poursuite des grandes politiques publiques et des réalisations innovantes
- Un service public de qualité et ambitieux pour tous
- L'amélioration de notre cadre de vie et de notre développement
- Un plan d'investissement de 35 millions d'euros tous les ans pour tous les quartiers et tous les secteurs